OBS 1255_Mise en page 1 13/10/2026 13:17 Page 1

L'Observateur

Hebdomadaire indépendant d'Informations Générales paraissant tous les mercredis - N °1255 du 14 au 21 octobre 2026 Prix : 500 F CFA - 29ème année

Djérassem Le Bémadjiel et Pr Nguéto TiraïnaYAMBAYE

Deux noms qui honorent le Tchad !



Le Tchad brille sur la scène internationale à travers deux de ses fils, des génies confirmés. Deux noms : Pr Nguéto Tiraïna YAMBAYE, économiste, Président du Fonds Africain de Garantie et de Coopération Économique (FAGACE), et Djérassem Le Bémadjiel, ingénieur et ancien ministre du pétrole. L'un invente la cuisine de demain sans bois ni gaz pour les foyers du Sahel. L'autre sécurise le financement de demain pour les économies du continent. De Niamey, à Cotonou comme à Paris, le message est identique : l'expertise tchadienne n'a plus besoin d'être importée. Elle s'exporte. Désormais, le pays de Toumaï rivalise sur tous les plans avec les autres. C'est une fierté pour tous les Tchadiens.

P.3.



Après sa sortie de la prison...

Max Kemkoye dit TOUT...



P.3

«L'extrémisme politique est contre-productif pour la stabilité politique institutionnelle. Et si c'est ça la volonté du pouvoir, il l'aura. Dans les mois à venir, il aura cet extrémisme politique. (...)»

Itw exclusive...

Page noire :

« Zeph des Zeph » n'est plus !



La radio Fm Liberté est en deuil. L'on apprend tôt dans la matinée du 11 octobre 2026, le décès du Chef de Service Technique de cette station, «L'homme aux doigts d'acier», le «Dinosaure des ondes», le « Dalaï-Lama », Mbaïhilamein Zephyrin, de suite d'une courte maladie, au CHU «Le Bon Samaritain» de Walia, dans la Commune du 9ème arrondissement de N'Djaména. En cette circonstance particulièrement douloureuse, le personnel du journal L'Observateur présente ses condoléances les plus attristées à ses collègues, sa famille biologique, ainsi qu'à ses amis et connaissances. Son inhumation est prévue pour le samedi, 17 octobre 2026 au cimetière de Toukra. Dieu a donné, Dieu à repris, que l'âme du regretté repose en paix dans Sa Maison Céleste.

La Rédaction

Editorial: 23 ans de misère gravée dans l'or noir !.....P.3.

OBS 1255_Mise en page 1 13/10/2026 13:17 Page 2

Max Kemkoye:

« L'extrémisme politique est contre-productif pour la stabilité politique institutionnelle (...) »

Dans une interview accordée à votre Hebdomadaire, le président National de l'Union pour le Développement et le Progrès (UDP), Max Kemkoye, sans langue de bois, déclare sans hésitation que, le fait de l'envoyer injustement en prison ne va pas changer sons état d'esprit pour continuer sa lutte contre l'injustice dans notre pays. Pour lui, la prison de Kléssoum n'est pas une prison correctionnelle comme on le dit, mais c'est un couloir de la mort. Car, les prisonniers n'ont pas droit à une prise en charge sanitaire correcte ni une alimentation digne d'un être humain. Concernant la vie politique, il pense que l'avenir du Tchad est sombre car, en refusant que les acteurs politiques jouent un rôle dans un climat démocratique, le pouvoir ouvre la voie à la lutte armée et donne raison à ceux qui ont déjà choisi cette voie pour revendiquer leurs droits.



M. le Président, quel est votre état d'esprit après avoir passé quelques mois en prison, suite à votre arrestation, suivie d'une condamnation avec vos collègues de l'ex-GCAP pour une prison ferme de 8 ans ?

Max Kemkoye : Bien, je ne cesserai de remercier L'Observateur qui fait dans la constance, toujours dans l'analyse approfondie, des faits politiques et des actes, ainsi que des problématiques politiques majeures, que ce soient sociales, politiques, économiques et financières, à chaque fois que notre pays connaît ou traverse certaines situations. Je vous remercie aussi, au-delà d'avoir raté cette occasion d'être là avec nous, à l'issue de la conférence de presse de clarification et d'explication, que je me suis imposé comme devoir de le faire, parce qu'il y avait eu tellement de brouillage de lisibilité, du fait de communiquer mal en contre, mais vraiment dans un dessein de faire mal du Vice-Premier ministre Chargé de l'Administration du Territoire, à l'encontre des neuf dirigeants des partis politiques qui avaient bénéficié de la grâce, le 14 août dernier. Pour vous répondre très franchement, mon état d'esprit n'a pas varié, n'a pas chancelé et il est resté intact, mais encore décuplé en quelque sorte dans la combativité et la lutte pour l'intérêt général, dont je ne négocie pas et je ne transige pas avec, parce qu'il y va de soi.

Pour un acteur politique de mon genre et de ma trempe, pour moi je considère que c'est un devoir de parler pour tout le monde et de défendre l'intérêt général à chaque fois qu'à un niveau il sera plombé, qu'à un niveau il sera mis à mal et donc mon état d'esprit n'a pas varié, ça n'a pas changé et ça n'a même pas chancelé.

Alors que devient le GCAP après sa dissolution par le ministère de l'Administration du Territoire ?

M.K : Le régime de la mise en place des coalitions, qu'on appelle abusivement regroupement dans notre jargon politique local, obéit à ce qu'on appelle le régime des déclarations et non pas un régime d'autorisation. Ce sont les partis politiques à leur création qui sont soumis au régime d'autorisation.

Vous constituez ce qu'on appelle les pièces et autres, tout ce que vous avez et vous soumettez pour qu'on vous donne l'arrêté qui vous autorise à fonctionner. Par contre les regroupements ou les coalitions des partis politiques sont soumis sous le régime des déclarations, c'est-à-dire les partis politiques déjà à la base régulièrement et légalement constitués ont le pouvoir de se retrouver et de se mettre en regroupement ou coalition et de faire une déclaration auprès du ministère de l'Administration du Territoire simplement et ne pas attendre une autorisation venant de sa part. Alors, comment on peut procéder par dissoudre une structure ou une coalition politique qui n'a pas un acte qui certifie son autorisation, d'autant plus que c'est un régime de déclaration.

On déclare simplement qu'à partir d'aujourd'hui, existe une coalition ou un regroupement politique qui s'appelle tel. Mais on a poussé l'ignorance juridique et administrative pour aller jusqu'à dissoudre en quelque sorte quelque chose qui n'a pas une reconnaissance ou un acte. On ne peut dissoudre que s'il y a un acte.

C'est pourquoi, la Cour suprême à travers son arrêt 002 qui est un arrêt inique, parce que c'est l'habitude de la Cour suprême de faire un siège fictif. C'est un siège fictif où nous on n'était pas concerné parce que c'est toujours lui, le vice-premier ministre de l'Administration du Territoire qui a fait une requête en unité du GCAP pour récréer la dissolution du GCAP en date du 23 et la Cour suprême prend un arrêt. Le 24 immédiatement, sans toutefois nous convoquer et de par la loi qui réside dans l'organisation et le fonctionnement de la cour suprême ça lui fait obligation.

Le principe du contradictoire oblige à ce que les concernés soient représentés par leur avocat. Mais jamais on a été consulté, l'arrêt a été pris, ça ne nous a même pas été signifié et puis c'est un emballement où on dit au procureur de nous chercher pour nous arrêter. Et pour revenir au GCAP, après cette fameuse dissolution dont ils ont appelé nullité, on ne peut prononcer la nullité que d'un acte par exemple le mariage.

On ne peut pas prononcer la nullité d'une coalition et interdire ses activités sur l'ensemble du territoire. C'est là où je parle de l'errance juridique mais qui est vraiment posée au niveau de la haute juridiction du pays. Et donc, le GCAP aujourd'hui, pour le moment nous nous entendons encore parce que le passif de GCAP n'est pas encore gelé.

Nous entendons dans les prochains jours, même si nous consentons et que nous reconnaissons le fait de prendre acte de l'arrêt 002 ne signifie pas accepter la dissolution ou la nullité. Raison pour laquelle, bientôt nous allons procéder si on le souhaite à l'évaluation puis à la liquidation du passif du GCAP et expliquer à cette occasion comment et pourquoi le GCAP a été dissout et maintenant de décider si on va continuer ou bien si on va reconnaître donc cet arrêt qui à la base était un arrêt fictif.

Comment avez-vous retrouvé vos camarades de Parti, et le Parti lui-même, comment se porte-t-il actuellement ?

M.K : Il avait existé pendant que j'étais en prison, il avait existé pendant que j'ai été condamné à 8 ans abusivement et il continue sa part du colibri dans ce gigantesque chantier vraiment de défense de l'intérêt général dans un pays où on peut dire qu'aujourd'hui, la Justice et la loi sont au service exclusif du crime de ceux qui sont les plus hauts placés à la tête du pays.

Et dans un pareil contexte où tant la justice et la loi sont au service du crime et non à la protection des populations, un parti politique comme l'UDP ne peut pas faire dans la demi-mesure et donc, l'UDP- est encore là, debout et il continue son travail jusqu'à ce qu'aujourd'hui je reprenne la direction du parti.

Depuis votre libération, comment avez-vous trouvé la vie politique au Tchad ?

M.K : C'est d'abord un regret parce que quand j'étais en prison, je suivais quand bien même qu'un prisonnier entendu par les gens qui nous gouvernent comme il n'a pas de droit, même l'homme une fois mort et enterré a toujours des droits. Mais au Tchad, quand vous êtes un prisonnier, vous n'avez plus de droits, raison pour laquelle, aujourd'hui les gens continuent par mourir sans accès aux soins, à la maison d'arrêt et vivent ce qu'ils vivent.

Et pour le reste, je pense que tout ce qui sera possible d'être fait sera fait, je ne peux pas en dire plus.

Après votre libération, au cours de votre première sortie médiatique, vous avez parlé de la situation des prisonniers, spécialement ceux de Kléssoum. Qu'avez-vous constaté et dans quelle situation vivent-ils ?

M.K : Mais avant de répondre à cette question, je voudrais revenir sur la première dont j'ai abrégé en quelque sorte mes arguments.

La situation politique aujourd'hui, au-delà de la pitié, elle est devenue dangereuse. Dangereuse en ce sens que l'on parle d'un Etat de droit et de la démocratie, ça ce sont eux qui le disent. Mais aujourd'hui, avant qu'on soit en prison jusqu'à notre libération, totalement, il n'y avait plus personne.

Il n'y avait plus personne, quand on était en prison, de continuer à faire de l'opposition, qui est de l'opposition de principe. Le rôle de l'opposition, c'est de questionner, c'est d'interpeller, c'est de proposer des alternatives.

Mais il n'y avait absolument rien. Les gens font du contentement. Et aujourd'hui, avec l'outil qu'on utilise pour faire taire les gens, la police, la gendarmerie, l'armée, etc., les gens ont pris peur.

Et les gens ne peuvent plus faire de la politique. Aujourd'hui, on a fait des lois expressément pour enlever toute possibilité aux acteurs politiques que nous sommes de rencontrer nos adhérents, nos militants. On a mis en place des lois qui, d'avance, nous bâillonnent.

Et dans un pareil contexte, l'évaluation de la vie politique au Tchad, elle se termine par une situation de non-politique. Et quand, dans un pays, il n'y a plus de politique, c'est un pays qui se meurt. Et le Tchad est en train de mourir.

Au-delà d'autres aspects que nous constatons, mais surtout sur le plan politique, le Tchad est en train de mourir. Parce qu'aujourd'hui, on a délibérément voulu couper la tête à neuf acteurs politiques majeurs, pour les enterrer même vivants. Et donc, ça veut dire quoi ? Ça préfigure quelle élection en 2029 ? Ça préfigure quel contexte politique en 2029 ? Maintenant, sur la situation des détentions. À Klesoum, comme je l'ai dit chaque jour, la mort frappe. En l'espace d'une semaine. Hier (9 octobre 2026), je l'avais dit, j'ai annoncé, à 8 heures, il y avait eu un premier mort. Et dans la même journée, un second. C'est-à-dire, il y avait eu deux morts.

Et vous savez, à la maison d'arrêt de Klesoum, c'est une maison d'arrêt qui est initialement construite pour 1000 prisonniers. Et dans les 1000 prisonniers, il y a 10 blocs. Les blocs doivent être... Aujourd'hui, il y a les mineurs, on a les femmes, on a les condamnés, ainsi de suite.

Et donc, quand par exemple, je prends un fait pour exemplifier, quand un prisonnier tombe malade, puisqu'il y a 10 blocs, si d'aventure vous êtes interné ou emprisonné dans le 9ème bloc, et que c'est le premier bloc à son tour d'avoir accès au dispensaire ou au centre de santé de la maison d'arrêt, vous allez attendre, parce que c'est tous les jours qu'on vous programme bloc par bloc. Le palud, par exemple, le palu tue plus que toutes les maladies, parce que le palu n'attend pas. Il suffit d'avoir un accès palustre avec une température élevée, sans accès aux soins, vous mourez.

Et puisque vous n'avez pas la possibilité d'avoir accès aux premiers soins, et qu'on vous dit, vous voyez là-bas, c'est un centre de santé, là-bas, il y a un infirmier, là-bas, il y a un infirmier-major, mais on vous dit, pour aujourd'hui, ce n'est pas votre tour. Vous allez attendre huit jours plus tard, mais la maladie n'attend pas huit jours, et surtout le palu. Et les conditions de santé, même l'assainissement, ça n'existe pas.

Et donc, les gens mangent mal. Je dis, ce n'est pas de la nourriture qu'on donne aux gens là-bas, mais c'est un tueur silencieux. Sur les 5000, peut-être 4800 prisons, parce que ça varie entre 700, ça ne diminue jamais jusqu'à 4900, et c'est pour une maison d'arrêt de 1000 places.

Alors, ces 4000 personnes-là, ceux qui font au moins six mois, un an, quand ils sortent de là-bas en mangeant cette nourriture, mais c'est un poison, c'est un tueur silencieux. Tous ceux qui sortiront de là-bas sont des gens qui sont déjà empoisonnés. Ils vont vivre relativement, après mourir et on ne saura même pas de quoi ils sont morts, mais c'est absolument à cause de l'alimentation qu'ils sont morts.

Si pour les privilégiés, moi je refusais, quand j'étais tombé malade, je refusais de sortir. Puis on joue comme un malfrat ou un criminel en puissance. J'étais dans une ambulance, qu'on roule à tombeau ouvert, et ensuite on ne me laisse même pas le temps.

J'ai préféré rester pour faire venir mon médecin traitant, pour faire des prélèvements, faire des analyses et m'administrer les soins qu'il faut. Mais pour ceux qui veulent passer comme ça, il faut que vous payiez 10000 francs C.F.A. Vous-même le malade prisonnier, vous payez 10.000 francs, comme, je ne sais pas, droits ou taxes.

Vous allez payer les deux gendarmes ou gardes nomades qui vont vous accompagner pour vous amener à l'hôpital. Vous allez payer leur prise en charge, vous allez payer le chauffeur, vous allez payer le carburant. En tant que prisonnier, mais d'où est-ce que vous sortez de l'argent quand vous êtes un prisonnier ? Et au-delà, ça c'est simplement pour faire une consultation.

Mais après, la consultation, il y a des examens à faire, et s'il y a des médicaments à prendre. Et donc aujourd'hui, on parle d'une maison d'arrêt de correction, mais c'est plutôt un couloir de la mort. Là-bas, les gens sont partis, je plains le sort de ces hauts responsables qui sont là-bas gardés.

Ceux qu'on a simplement confondu le contrôle avec la vérification, on les a accusés de détournement, en vrai ou en faux, qui sont là. Il y a des militaires dont on les a accusés, je ne sais de quoi, lors de différents événements imaginaires, même parfois. Et aujourd'hui, des colonels, des généraux, des machins qui sont là, parfois on ne sait même pas pourquoi ils sont là.

Et il y a des gens qui ont fait quatre ans, cinq ans, sans voir un juge une fois, et les gens sont là. On ne sait pas dans quel pays nous vivons. Et il y a pourtant un ministère, non pas seulement de la justice, mais aussi qui est en charge des droits humains.

Mais où est le droit de l'homme là-dedans ? La CNDH (Commission Nationale des Droits de l'Hommes) qui est là, quel est son travail ? Les ADH, au moins, font leur part du colibri. Mais le volet droit humain à la justice, la Commission nationale des droits de l'homme, c'est pour quel droit de l'homme, pour quel Tchadien ? Il y a des femmes là-bas, il y a des mineurs là-bas, des enfants de 10 ans, de 11 ans, de 12 ans. On dit à un juge d'enfant, mais où est le tribunal pour l'enfant ? Mais un enfant n'est pas censé être dans la même prison qu'un adulte.

Et donc voilà, un peu résumé sur la situation, les conditions de détention, que je pourrais décrire par rapport à votre question.

Il y a des voix qui s'élèvent pour demander à ce que vous entrez au cadre permanent du dialogue politique. Quelle est votre position ?

M.K : Bien, notre position en tant que UDP, c'est bon d'avoir un cadre de dialogue, un cadre de dialogue politique.

Le dialogue est l'essence même de la politique, parce que la politique, c'est le sens du compromis. Le dialogue doit être permanent d'accord. Mais ce cadre, il n'est pas indiqué.

Oui, nous n'avons pas été associés à sa mise en place au départ. Nous ne pourrions pas, tant qu'on ne l'a pas évalué dans sa pertinence, tant qu'on ne l'a pas évalué dans ses protections politiques. Parce que ce cadre, il est en quelque sorte le petit-fils de l'ancien CNDP de 2013 et autres qui se sont renouvelés. Mais qui ont donné quoi ? Qui ont plutôt posé une entorse à l'alternance. Qui ont permis aux deux législatures passées de durer autant que faire se peut. Et si seulement, si ce n'est pas la situation du 20 avril 2021 qui était arrivée, mais la deuxième législature la continuait encore.

Et ça, ce sont les productions politiques du CNDP de l'époque. Et ce cadre actuel, nous voudrions bien évaluer d'abord sa nature, sa pertinence politique en termes de production politique, son rôle. Mais aujourd'hui, il n'est qu'un instrument de compromission politique.

C'est un cadre qui existe, on modifie une constitution, on saute le verrou de la limitation du mandat, on pose une entorse à l'alternance. On prend neuf acteurs politiques de l'opposition, on les condamne. Le cadre, il n'arrive même pas à se réunir.

Une Assemblée nationale, dans un contexte politique pareille, à travers le cadre, devrait être interpellée le ministre de l'Administration du Territoire et le ministre de la Justice, par rapport aux accusations, bien qu'imaginaires et fantaisistes, qui des 188 députés a interpellé, soit le ministre de la justice, de l'administration du territoire, de la sécurité, pour dire que comment se fait-il que des acteurs politiques, démocrates, dans l'âme, puissent être poursuivis pour des accusations pareilles. Donnez-nous un peu d'explications en tant que représentation nationale. Qui des, je ne sais pas, soixantaines de sénateurs a pu interpeller qui que ce soit sur ce domaine ? Et ça devrait partir de ce cadre.

Ce cadre n'a même pas siégé et aussitôt qu'on est sorti, ce cadre pompe des communiqués pour nous demander de venir adhérer. Adhérer dans quel sens ? Il faut des discussions au préalable.

Et nous, on est ouverts au dialogue. Mais pour le moment, il n'est pas question comme ça de se lever, d'entrer dans un outil, dans un instrument, dont on ignore sa nature, dont on ignore son objet, dont on ignore ses objectifs, qui sont fondamentalement des objectifs fallacieux et dont on n'a même pas audité sa pertinence pour pouvoir y entrer. Oui, les gens peuvent demander à ce qu'on y adhère. C'est normal. C'est un cadre ouvert à tous les partis ou les acteurs politiques pour dialoguer. Le dialogue doit être certes permanent, mais ce n'est pas n'importe quel dialogue.

On ne dialogue pas pour contenter, on ne dialogue pas pour renforcer un régime, on ne dialogue pas pour ouvrir une voie à l'éternité d'un pouvoir, on ne dialogue pas pour instaurer une monarchie, on ne dialogue pas pour concéder le maréchalat à quelqu'un. Si c'est le cas, il serait inutile que l'UDP puisse y siéger.

Suite à la page 3.

OBS 1255_Mise en page 1 13/10/2026 13:17 Page 3

Deux visages, une même leçon :

Djérassem et Pr YAMBAYE deux champions qui honorent le Tchad

Le Tchad brille sur la scène internationale à travers deux de ses fils, des génies confirmés. Deux noms, Pr Nguéto Tiraïna YAMBAYE, économiste, Président du Fonds Africain de Garantie et de Coopération Économique (FAGACE), et Djérassem Le Bémadjiel, ingénieur et ancien ministre du pétrole. Désormais, le pays de Tombalbaye rivalise sur tous les plans avec les autres. C'est une fierté pour tous les Tchadiens.



Djérassem Le Bémadjiel

Comme une traînée de poudre, le Tchad est en train de prouver aux yeux du monde, qu'il possède des ingénieurs, des économistes et des personnalités de haut rang sur la scène internationale. Cette moisson historique récompense avant tout, l'abnégation, le dévouement, le sens de responsabilité et la vision de faire de l'Afrique d'une manière générale et du Tchad en particulier, le berceau de l'intelligentsia et du développement.

À Niamey et à Paris, à l'intervalle de quelques jours, les deux fils du Tchad, l'Ingénieur Djérassem Le Bémadjiel et l'Économiste Pr Nguéto Tiraïna YAMBAYE, ont décroché successivement, des distinctions majeures qui hissent le tricolore au sommet de l'innovation et de la Francophonie économique.

À Niamey, Djérassem Le Bémadjiel, est sacré meilleure invention énergie avec le « CryptoCook ». Organisé du 5 au 7 octobre 2026, par l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI). Djérassem Le Bémadjiel, a donc remporté le *« Prix de la meilleure invention dans le domaine de l'énergie »* lors de la 10ème édition du Salon Africain de l'Invention et de l'Entreprise Innovante (SAIIT). C'est la consécration pour le Centre de Recherche Privé CRIPT.

Il faut préciser que, c'est face à des inventeurs venus de 17 pays africains, que le Tchadien, Djérassem Le Bémadjiel, a décroché cette première place dans la catégorie énergie solaire. Une fierté nationale qui n'a laissé personne indifférent, y compris les Nigériens et les autres pays en compétition. C'est une preuve que le Tchad, peut compter sur ses propres compétences pour relever son défi énergétique. Bravo au Champion !

À l'ère actuelle, le *« CryptoCook »* ou *« Cripto-Cook »,* est une révolution pour les ménages sahéliens. C'est un cuiseur à induction magnétique. Un système qui fonctionne avec un seul panneau solaire, et avec la capacité de fonctionner durant 3 heures la nuit en autonomie. Le principe est simple et ingénieux. Un seul panneau photovoltaïque de 550 watts, relié à une batterie intégrée, permet de stocker l'énergie. Grâce à la technologie à induction, seul le récipient chauffe, limitant la déperdition de chaleur.

« Il y a une batterie dedans, et un panneau solaire qui est connecté à ça. Un seul panneau solaire. Pas de gaz, pas d'électricité_ », explique Djérassem Le Bémadjiel. Le panneau a une durée de vie de 20 ans. Sans raccordement au réseau, sans gaz, sans émission directe de CO , l'appareil offre un confort inédit sous les fortes chaleurs du Sahel. *« Vous pouvez être à la cuisine sans transpirer »,* a-t-il ajouté.

Pour le jury de l'OAPI, qui a évalué la nouveauté, l'inventivité et le potentiel commercial, l'innovation répond au thème central de cette édition : transformer l'innovation en entreprise et en emploi.

Pr Nguéto YAMBAYE, un Économiste à succès !

Le 17 septembre 2026, la ville lumière de Paris, a vu rayonner une autre lumière venant du Tchad, et patron du FAGACE. Il s'agit du Pr Nguéto Tiraïna YAMBAYE, qui était récompensé par le Prix de la Francophonie Économique 2026. Bien avant cette distinction, cet Économiste et ancien ministre du Plan, de l'Économie et de la Coopération du Tchad, a reçu à Cotonou, au Bénin, le prix de meilleur Dirigeant des Institutions financières africaines.

C'est dans les prestigieux salons du Groupe Marcel Dassault, que le Forum Francophone des Affaires (FFA) a décerné le « Prix de la Francophonie Économique 2026 » au Pr Ngueto Tiraïna YAMBAYE. Une cérémonie qui a vu la présence de l'Ambassadrice du Tchad en France, Amina Priscille Longoh, Représentante, du Chef de l'État auprès de la Francophonie. Cette présence donne une forte dimension diplomatique à l'événement et à l'importance de ce prix à cet Économiste tchadien.

Le Tchad s'est illustré dans l'espace francophone à travers la distinction décernée au président du FAGACE.



Pr Nguéto Tiraïna YAMBAYE

Docteur en économie de l'Université de Clermont-Auvergne et diplômé de HEC Genève, ancien ministre du Plan, de l'Économie et de la Coopération et ancien Administrateur du FMI pour l'Afrique, le Pr YAMBAYE dirige le FAGACE depuis le 1er juillet 2020. Sous sa gouvernance, l'institution a mobilisé plus de 4 500 milliards de francs C.F.A (7,5 milliards USD) pour soutenir les économies africaines.

Ce prix salue «sa contribution à la promotion de l'expertise africaine et au développement des initiatives économiques dans l'espace francophone» et consacre un parcours qui renforce la visibilité du Tchad dans les réseaux économiques africains et francophones, voire mondial.

Déjà élu le 13 février 2025 à Cotonou président du Club des Dirigeants des Banques et Établissements Financiers d'Afrique (CDBEFA), il est aujourd'hui présenté comme « lauréat du prix 2026 de la Francophonie Économique » par le Réseau des Diplomates Francophones.

Deux visages, une même leçon. L'un invente la cuisine de demain sans bois ni gaz pour les foyers du Sahel. L'autre sécurise le financement de demain pour les économies du continent. De Niamey, à Cotonou comme à Paris, le message est identique : l'expertise tchadienne n'a plus besoin d'être importée. Elle s'exporte.

RNA

Max Kemkoye:
« L'extrémisme politique est contre-productif pour la stabilité politique institutionnelle (...) »

Comment voyez-vous l'avenir de notre pays après ces séries d'arrestations et de condamnations puis l'acte de la grâce présidentielle?

M.K : L'avenir de notre pays, au-delà d'être convulsif, serait explosif.Explosif en ce sens que vous savez que les partis politiques sont les représentations de l'opinion. Même si moi qui vous parle, je n'ai qu'une personne dans mon parti, je représente au moins l'opinion de cette personne-là. Mais quand il y en a neuf, à qui on ne permet plus d'être candidat, mais en utilisant la justice comme je l'ai dit tout à l'heure, au lieu d'avoir des arguments politiques pour nous opposer, au lieu de nous combattre par des arguments, au lieu de nous combattre par une lutte saine mais qui utilise la justice, la police, l'armée, les renseignements pour nous traquer jusqu'à nous condamner.

Mais de quoi sera fait demain ? Ça ne sera fait que de l'explosion. D'autant plus que couper la tête à neuf structures politiques, de ne plus se présenter aux élections, mais c'est de le pousser à l'extrémisme politique. Pousser ces partis, pousser leurs militants, pousser leurs sympathisants, pousser tous les tchadiens, et qui ne sont pas des centaines, des milliers, mais c'est des millions qui se voient représentés par eux à l'extrémisme politique.

Mais l'extrémisme politique est contre-productif pour la stabilité politique institutionnelle. Et si c'est ça la volonté du pouvoir, il l'aura. Dans les mois à venir, il aura cet extrémisme politique.

Mais au-delà aussi, c'est de prouver à la communauté internationale et à ceux des Tchadiens qui sont aujourd'hui mécontents du système et de la gouvernance et qui ont pris les armes contre ce pays, c'est de leur fournir un argument politique en plus de l'argument militaire. Parce que c'est de dire que véritablement il n'y a plus de démocratie, il n'y a rien, mais nous nous venons pour renverser ce régime parce qu'il n'y a pas de démocratie, il n'y a pas d'élection, et donc c'est de fournir un argument politique à ceux qui sont en armes en plus de leur argument militaire. Mais c'est aussi de pousser nous autres. Ok, est-ce qu'on va continuer à accepter de faire de l'animation politique si aucun d'entre nous ne pourrait être candidat ? Même si nous avons des camarades dans nos partis, nous avons aussi nos propres ambitions. Mais si, on ne sert plus à rien dans ce pays. Mais on doit s'évoluer, on doit s'interroger, quel est notre avenir à nous-mêmes dans ce pays, s'il ne faut rester que pour faire de l'animation politique. Voilà un peu caractériser cet avenir politique. Merci à L'Observateur, surtout à ce moment où les Tchadiens sont devenus objets de mendicité et de la charité envers les autres pays qui doivent leur donner nourriture et alimentation malgré l'immensité des ressources naturelles, minières, stratégiques que les Tchad cumulent et engrangent. Malheureusement, nous continuons et pour notre part nous ferons ce qu'il y a en notre pouvoir de faire en sorte que tout cela puisse changer.

ITW réalisée par
Mbaïramadji GOLLAR

Éditorial

23 ans de misère gravée dans l'or noir !

Le 10 octobre 2003, les premières gouttes du pétrole tchadien jaillissaient, portées par des promesses de prospérité, de développement et d'essor économique. Vingt-trois ans plus tard, le bilan est aussi amer qu'édifiant. Loin de libérer la nation de ses chaînes, l'or noir est devenu le symbole de l'oppression, de la kleptocratie et de la déchéance sociale.

Aujourd'hui, on se pose la question : Où sont passés les milliers de milliards de francs CFA et de dollars engrangés par l'exploitation pétrolière depuis plus de deux décennies gérés par le père et le fils ? La réponse se trouve dans le quotidien désolant des Tchadiens. Aujourd'hui encore, manger à sa faim relève du parcours du combattant, accéder à des soins de santé dignes reste un luxe inaccessible, et offrir une éducation de qualité aux enfants relève du mirage. Alors que les dividendes du pétrole auraient dû permettre de bâtir des hôpitaux modernes, des universités de renoms et des infrastructures durables, ils ont principalement servi à financer un appareil sécuritaire surarmé. Des armes sophistiquées achetées à prix d'or qui, bien souvent, ne servent qu'à entretenir le climat de terreur et à verrouiller le pouvoir.

De la présidence du défunt Maréchal Idriss Déby Itno (paix à son âme) à la transition militaire puis au pouvoir consécutif de son fils Mahamat Kaka, les visages changent ou s'auto-proclament, mais le système demeure. La kleptocratie est devenue le mode de gouvernance par excellence. L''ironie ultime de cet anniversaire honteux s'incarne dans les pénuries artificielles de carburant qui paralysent à nouveau le pays depuis quelques jours. Un pays exportateur de pétrole incapable de ravitailler sa propre population en essence : C'est le comble du ridicule et de l'incompétence.

Face à cette impasse, le désespoir pousse les forces vives à l'exil. Ceux qui en ont les moyens fuient vers l'Occident — le Canada, les États-Unis — ou envoient leurs familles dans les pays voisins comme le Cameroun pour garantir un avenir meilleurs à leurs enfants. La fuite des cerveaux et des capitaux n'a jamais été aussi criante.

Tandis que les tenants du pouvoir et leurs réseaux de propagande chantent des slogans triomphalistes et vantent des progrès illusoires, la réalité du terrain les dément chaque jour. Le Tchad, berceau de l'humanité, est resté un pays où vivre dignement relève de l'exploit.

Après 23 ans d'exploitation pétrolière, le constat est sans appel : le pétrole tchadien n'a pas nourri le peuple, il a engraissé une minorité au détriment de toute une nation. Jusqu'à quand le Tchad continuera-t-il de brûler son avenir au profit des intérêts d'un clan ?

La Rédaction

Annonce...

AVIS D'APPEL À CANDIDATURE N° 177/PR/PM/MPIA/SG/ProAGRI/2025
Nom du Projet : PROJET D'AGRIBUSINESS ET DE TRANSFORMATION RURALE INCLUSIVE (PROAGRI) - Identification du Projet : P179238

Objet : recrutement de personnel pour 6 fonctions et huit (8) poste non pourvus du ProAGRI.

Le Ministère de la Production et de l'Industrialisation Agricole lance le présent appel à candidatures pour recruter des cadres techniques et administratifs destinés à renforcer l'Unité de Coordination Technique et Fiduciaire (UCTF) du ProAGRI ainsi que ses Unités de Coordination Régionales (UCR).

Le Projet d'Agrobusiness et de Transformation Rurale Inclusive (ProAGRI), financé par l'Association Internationale de Développement (IDA) et mis en œuvre par le Ministère de la Production et de l'Industrialisation Agricole (MPIA), a pour objectif d'améliorer la résilience, la compétitivité des chaines de valeur agricoles ciblées dans les zones d'intervention du projet au Tchad. Le projet intervient dans 11 provinces notamment dans celles du Logone Orientale, Logone Occidental, Mayo Kebbi-Ouest, Hadjer Lamis, Chari Baguirmi, N'Djamena, Lac, Sila, Wadi Fira, Ouaddaï et Borkou.

Les postes à pourvoir sont les suivants :

Un (01) RESPONSABLE EN SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTALES (RSS) basé à N'Djamena

Sous l'autorité du Coordonnateur du Projet, le Responsable en Sauvegardes Environnementales est chargé d'assurer la conformité environnementale de l'ensemble des activités du ProAGRI conformément aux Normes Environnementales et Sociales (NES) de la Banque mondiale et à la réglementation nationale.

MISSIONS

- Superviser l'application du Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES), le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) et les instruments associés (EIES, PGES, Plans SSE), conformément aux exigences de la Banque mondiale.
- Identifier, évaluer et suivre les risques environnementaux liés aux sous-projets, et proposer les mesures d'atténuation appropriées.
- Superviser avec le responsable en Sauvegardes Sociales la préparation des instruments de gestion environnementale et sociale (EIES, NIES, PGES)
- S'assurer de l'adéquation des clauses E&S avec le niveau de risque E&S de l'activité dans tous les DAO avant la publication
- Superviser la mise en œuvre des mesures environnementales et de santé-sécurité sur les chantiers et sites d'intervention conformément aux instruments du Projet (CGES, EIES, NIES) et de l'entreprise (PGES-chantier), en assurant le respect des standards HSE.
- Conseiller l'équipe de coordination, les entreprises et les prestataires sur la planification et la mise en œuvre des bonnes pratiques environnementales.
- Former les acteurs du projet (UCTF, services techniques, entreprises, bureaux d'études) sur les normes environnementales, l'évaluation et la gestion des impacts.
- Mener des activités de sensibilisation auprès des bénéficiaires et communautés locales sur la protection de l'environnement et l'utilisation durable des ressources.
- Mettre en place et suivre les **indicateurs environnementaux**, effectuer des missions de terrain et assurer le reporting sur la conformité et la performance environnementale.
- Assurer la coordination avec le **Responsable en Sauvegardes Sociales**, les autorités environnementales nationales et les autres spécialistes du projet pour garantir une approche intégrée ESS.

PROFIL

- Diplôme universitaire (BAC+5) en environnement, écologie, génie rural/environnemental, gestion des

OBS 1255_Mise en page 1 13/10/2026 13:17 Page 5

ressources naturelles ou domaine équivalent.
- Minimum 8 ans d'expérience en gestion environnementale de projets de développement, dont au moins 5 ans sur des projets financés par la Banque mondiale ou autres bailleurs internationaux.
- Maîtrise du Cadre Environnemental et Social (CES), des NES applicables, et des outils environnementaux (EIES, PGES, audits, suivi HSE).
- Solide expérience en suivi de chantiers, gestion des risques environnementaux, animation de formations et reporting technique.

Un (01) RESPONSABLE EN GENRE ET VBG/SEA/HS (GVBG) basé à N'Djamena

Sous l'autorité du Coordonnateur du Projet, le Responsable en Genre et VBG/EAS/HS assure l'intégration de la dimension genre et la mise en œuvre des mesures de prévention et de gestion des violences basées sur le genre (VBG), de l'exploitation et des abus sexuels (EAS), ainsi que du harcèlement sexuel (HS), dans toutes les interventions du ProAGRI, conformément aux exigences de la Banque mondiale et aux politiques nationales.

MISSIONS

- Élaborer et mettre en œuvre la stratégie genre et veiller à son intégration dans toutes les composantes, plans de travail et mécanismes d'appui du ProAGRI.
- Promouvoir la participation et le leadership des femmes et des jeunes dans les chaînes de valeur, les organes de gouvernance et les AGR.
- Superviser l'exécution des plans d'action Genre et VBG/EAS/HS et veiller à leur conformité avec les exigences de la Banque mondiale (notamment NES 1, 2, 4 et 10).
- Mettre en place des mécanismes de prévention, de signalement et de réponse confidentiels, accessibles et sécurisés, en coordination avec les services spécialisés et le Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP).
- Veiller à la diffusion, la signature et le respect du Code de Conduite par le personnel du projet, les prestataires et les entreprises contractantes.
- Former les acteurs institutionnels, prestataires et communautés sur les enjeux du genre, la prévention des VBG et la promotion de comportements responsables.
- Concevoir et piloter des campagnes de communication et sensibilisation communautaire pour prévenir les VBG/EAS/HS et promouvoir l'égalité de genre au sein des communautés bénéficiaires.
- Travailler en étroite collaboration avec le Responsable en Sauvegardes Sociales, les services publics compétents et les partenaires techniques pour assurer une approche intégrée et cohérente.

PROFIL

- Diplôme universitaire (BAC+5) en études de genre, sciences sociales, droit, santé publique, développement communautaire ou domaines similaires.
- Minimum 5 ans d'expérience dans l'intégration du genre et la gestion des VBG/EAS/HS dans des projets de développement, dont une expérience avérée avec les normes de la Banque mondiale ou d'autres bailleurs internationaux.
- Maîtrise des politiques et instruments de sauvegardes sociales (notamment NES 1, 2, 4 et 10), des mécanismes de gestion des plaintes sensibles au genre et des procédures de référencement des survivantes.
- Aptitude à concevoir et animer des formations, à sensibiliser des acteurs variés (institutionnels, privés, communautaires) et à gérer des situations sensibles avec discrétion et empathie.

Un (01) RESPONSABLE EN INFORMATIQUE ET DIGITALISATION Basé à N'Djamena

Sous l'autorité du Coordonnateur du Projet, le Responsable en Informatique et Digitalisation assure la conception, le développement, l'intégration, la maintenance et la sécurisation des systèmes d'information et outils numériques du ProAGRI. Il veille à ce que la digitalisation renforce l'efficacité opérationnelle du projet, l'accès des producteurs et PME aux services numériques, et la visibilité du programme.

MISSIONS

- Développer, intégrer et maintenir les plateformes numériques de gestion du projet (suivi-évaluation, matching grants, warrantage, bases de données bénéficiaires).
- Digitaliser et automatiser les processus administratifs et techniques (suivi budgétaire, archivage, contrats, rapports) pour améliorer la performance et la traçabilité des activités.
- Concevoir des solutions digitales adaptées aux producteurs et PME (e-vulgarisation, e-voucher, bourse et systèmes d'information sur les marchés, applications mobiles).
- Appuyer le call center et la vulgarisation électronique et développer des outils numériques interconnectés (plateforme de e-vulgarisation, SMS, appels automatisés, bases de données des bénéficiaires) pour la diffusion

rapide des informations agricoles.

- Concevoir et sécuriser la plateforme électronique de bourse agro-commerciale et le système d'information sur les marchés (suivi des prix et transactions), en lien avec les autres bases de données du projet.
- Assurer la protection des données, la cybersécurité, la maintenance des équipements et la disponibilité des serveurs et réseaux.
- Former les utilisateurs internes et les partenaires à l'utilisation des outils numériques, et assurer un appui technique continu.
- Administrer le site web et les plateformes sociales du ProAGRI pour renforcer la visibilité et la diffusion des résultats du projet.

PROFIL

- Diplôme universitaire (BAC+5) en informatique, systèmes d'information, ingénierie logicielle ou TIC ; certifications en cybersécurité ou gestion de projets IT souhaitées.
- Minimum 7 à 10 ans d'expérience dans le développement et la gestion de systèmes d'information, dont une expérience avérée dans des projets de développement ou financés par des bailleurs internationaux.
- Maîtrise des langages de programmation (PHP, Python, Java, etc.), des bases de données (SQL, PostgreSQL), des outils de visualisation (Power BI, Tableau) et de collecte digitale (KoboToolbox, ODK).
- Solides compétences en sécurité des données, gestion des serveurs, sauvegarde et protection contre les cybermenaces.
- Capacité à former et accompagner des utilisateurs non techniques et à adapter les outils numériques au contexte rural et institutionnel.
- Maîtrise du français exigée ; la connaissance de l'anglais constitue un atout.

Un (1) Secrétaire Comptable à l'antenne de Faya

Les Secrétaires Comptables assurent la gestion administrative, comptable et logistique des Unités de Coordination Régionales (UCR) du ProAGRI.

MISSIONS

- Assurer la tenue comptable locale et Enregistrer avec rigueur toutes les opérations financières.
- Assurer le Contrôle et conformité des pièces, leur archivage et préparer les demandes de paiement.
- Assurer la Gestion de la trésorerie locale
- Assurer le secrétariat courant (correspondances, accueil, agendas, registres) et le classement physique/électronique des documents.
- Planifier et coordonner la logistique des missions, réunions, ateliers et formations régional.
- Assurer le suivi budgétaire et reporting
  Appuyer les missions d'audits et de contrôles
  Fournir un appui administratif, financier et logistique pour le bon fonctionnement de l'UCR.
- Garantir la fiabilité des enregistrements et la conformité de la gestion régionale avec les procédures du ProAGRI.

PROFIL

- Diplôme d'études supérieures (BAC+2 minimum) en comptabilité, gestion, administration ou équivalent reconnu.
- Au moins **3 ans d'expérience**, dont 2 dans un poste similaire au sein de projets financés par des bailleurs internationaux ou institutions publiques.
- Maîtrise des règles comptables (SYSCOHADA), des logiciels comptables (TOMPRO, SAGE, ou équivalents) et des outils bureautiques (Excel, Word, Outlook).
- Sens élevé de la rigueur, de la confidentialité et de l'organisation ; capacité à gérer simultanément plusieurs tâches.

deux(2) Assistants(es) Suivi/Evaluation des antenne d'Abéché et Faya

- Sous l'Autorité du Coordonnateur Régional chef d'antenne et la supervision du Responsable Suivi Evaluation central base à N'Djamena, les Assistants(es) Suivi-Évaluation appuient la mise en œuvre du système de suivi et d'évaluation du ProAGRI au niveau régional.

MISSIONS

- Appuyer la mise en œuvre du système S&E régional.
- Collecter, vérifier et saisir les données quantitatives et qualitatives issues des bénéficiaires, partenaires et prestataires régionaux.
- Suivre l'exécution physique des activités et les progrès réalisés par rapport aux objectifs des PTBA et du cadre

Annonce...

de résultats.
- Examiner la cohérence des données, identifier les écarts et contribuer à l'interprétation des indicateurs de performance régionale.
- Préparer et transmettre les rapports mensuels et trimestriels de suivi à la Coordination nationale, selon les formats exigés par la Banque mondiale.
- Appuyer les missions de supervision et évaluations.
- Identifier les bonnes pratiques, innovations réussies et leçons apprises au niveau régional.
- Appuyer la formation des partenaires régionaux et des bénéficiaires sur les outils et procédures de collecte et de suivi.
- Soutenir la communication des résultats et contribution à la visibilité du projet à travers des tableaux de bord, synthèses régionales et présentations lors d'ateliers.

PROFIL
- Diplôme universitaire (BAC+3 minimum) en statistiques, économie rurale, agronomie, planification, gestion de projet ou équivalent. Une formation complémentaire en Suivi & Évaluation est un atout.
- Minimum 3 ans d'expérience dans le S&E de projets de développement, idéalement agricoles.
- Maîtrise des outils de collecte numérique (Kobo, ODK, Excel avancé) et des bases de données S&E ; capacité d'analyse statistique et rédactionnelle solide.
- Esprit d'analyse, rigueur, sens de l'organisation, autonomie et capacité à travailler en milieu rural avec des partenaires variés.

Deux (2) Assistants(es) Passation des Marches Juniors des antenne de Massakory et Faya

Sous l'Autorité du Coordonnateur Régional chef d'antenne et la supervision du Responsable Passation des Marches base au niveau central à N'Djamena, les Assistants(es) Passation des Marchés Juniors apportent un appui technique, administratif et opérationnel à la gestion des acquisitions du ProAGRI au niveau régional.

MISSION
- **Appuyer la planification des marchés** régionaux.
- **Appuyer la préparation des dossiers d'acquisition** (TDRs, spécifications techniques et DAO).
- **Suivre les procédures locales** (ouverture des plis, évaluation des offres et suivi administratif).
- Suivre la mise en œuvre des contrats régionaux en lien avec les bénéficiaires.
- **Assurer la Gestion documentaire et archivage** des dossiers de marchés.
- Élaborer des rapports mensuels ou trimestriels sur l'état d'avancement des marchés.
- Informer les fournisseurs et prestataires locaux sur les règles de la PM et les exigences.
- Faciliter les missions d'audit, de supervision Banque mondiale et de suivi technique du ProAGRI.
- Contribuer à la promotion de la transparence, de l'équité et de la bonne gouvernance dans les processus d'acquisition régionaux.

PROFIL
- Diplôme universitaire **(BAC+3 minimum)** en droit, gestion, économie, administration publique, commerce, logistique ou domaine connexe. Une **formation complémentaire en passation des marchés** (Banque mondiale ou équivalent) est un atout.
- Minimum **2 à 3 ans d'expérience** en passation de marchés, achats ou gestion administrative, idéalement dans des projets financés par des bailleurs internationaux.
- Bonne maîtrise des **principes et procédures d'acquisition** (transparence, concurrence, conformité) et des outils bureautiques (Excel, Word, Outlook).

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

- Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Coordonnateur National du ProAGRI.
- Une lettre de motivation datée et signée ;
- Une copie légalisée du ou des diplômes ;
- Une lettre d'équivalence pour les diplômes étrangers ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Les copies légalisées des attestations de travail et diplômes ;

Les documents de preuve non légalisés ou certifiés conforme aux originaux ne seront pas pris en compte (diplômes, attestations de travail).2. Le projet se donne le droit de mener les investigations nécessaires pour confirmer l'authenticité des diplômes et des attestations de travail fournis.

Les candidatures féminines et des jeunes seront privilégiés

Les documents de preuve non légalisés ou certifiés conforme aux originaux ne seront pas pris en compte (diplômes, attestations de travail).2. Le projet se donne le droit de mener les investigations nécessaires pour confirmer l'authenticité des diplômes et des attestations de travail fournis.

Les candidatures féminines et des jeunes seront privilégiés

Pour postuler, les manifestations d'intérêt devront être rédigées en français et déposées sous pli fermé au plus tard le **26 Octobre 2026 à 16 h 00 mn**, à l'adresse ci-dessous : UGP du ProAGRI, sise à l'Avenue Abbass Koty Yacoub, Quartier Farcha (à 300 m au Nord-Est de ORCA).

Ou par Adresse électronique aux adresses suivantes : sgmoubarack1@gmail.com; abdallahgoroumimahamat@gmail.com; proagritchad@outlook.com.

Veuillez indiquer sur l'enveloppe ou dans l'objet du Mail, le POSTE pour lequel le candidat postule.

N'Djamena, le 12 OCT 2026

Le Secrétaire Général du Ministère de la Production et de l'Industrialisation Agricole

MINISTERE DE LA PRODUCTION ET DE L'INDUSTRIALISATION AGRICOLE ★ SECRETARIAT GENERAL ★ Coordonnateur National N'Djamena - Tchad ★ PROJET PROAGRI ★

MOUBARACK ABAKAR ROUBO

Ali Boukar Président du Conseil Provincial du Logone Occidental :

« Notre ambition est de contribuer à faire évoluer le Logone Occidental vers une économie qui produit, transforme, crée des emplois. »

Dans une interview accordée au journal L'Observateur, Ali Boukar, Président du Conseil Provincial du Logone Occidental, a fait un tour d'horizon sur ce qui bloque réellement le développement économique de ladite province malgré son potentiel agricole, commercial et industriel.



Ali Boukar : Le Logone Occidental dispose d'importants potentiels agricoles, commerciaux et humains. Le véritable défi aujourd'hui, est de transformer ces potentialités en véritables chaînes de valeurs. Produire davantage, transformer localement, stocker, transporter et mieux commercialiser. Cela suppose également de renforcer les infrastructures, l'énergie, l'accès aux financements, l'aménagement du territoire et l'accompagnement des acteurs économiques.

Le Conseil provincial entend y contribuer dans le cadre de ses compétences, notamment par la planification, la motivation des partenaires et le plaidoyer institutionnel. Le développement de la province reste cependant une responsabilité partagée entre l'État, les collectivités, le secteur privé, les producteurs, les partenaires et les populations.

Depuis votre prise de fonction, quelles réalisations concrètes pouvez-vous présenter à la population, et quels engagements restent-ils encore à réaliser ?

A.B : Notre Conseil provincial a été installé en février 2025. Cette première année a principalement été consacrée à la mise en place des organes, des procédures et des bases administratives et financières nécessaires au fonctionnement de l'institution. En 2026, nous sommes entrés dans une phase d'opérationnalisation avec davantage d'attention portée à la planification, aux priorités de développement, à la mobilisation des ressources et aux partenariats. Nous savons que beaucoup reste à faire. Nous souhaitons donc être jugés dans la durée, sur notre capacité à transformer progressivement les décisions du Conseil en réalisation concrètes au bénéfice de la population.

Moundou est considérée comme l'une des principales villes économiques du Tchad. Pourquoi peine-t-elle encore à jouer pleinement ce rôle ?

A.B : Moundou possède un potentiel économique important, mais son développement doit être accompagné par des infrastructures adaptées : voirie, eau, assainissement, énergie, marchés, transport et aménagement. Le Conseil provincial ne se substitue ni à la Commune, ni à l'État, ni aux services techniques compétents. Notre rôle est de contribuer à une vision cohérente du développement de la province et de porter les préoccupations majeures de Moundou auprès des autorités compétentes. Notre ambition est que Moundou soit davantage une ville de production, de transformation, de service et d'investissement. Mais pas seulement une ville de consommation et de commerce.

Face au chômage et au sous-emploi des jeunes, quelles solution concrètes le Conseil provincial met-il en œuvre ?

A.B : Le chômage des jeunes est une préoccupation majeure. Mais une collectivité provinciale ne peut pas, à elle seule, absorber toutes les demandes d'emplois. Notre approche consiste donc à créer les conditions permettant aux jeunes de devenir eux-mêmes des acteurs économiques, notamment à travers la formation professionnelle, l'entreprenariat, les activités génératrices de revenus, l'agriculture moderne et la transformation agroalimentaire.

En matière de financement, nous privilégions des projets étudiés, des bénéficiaires formés, un accompagnement et un suivi rigoureux. L'objectif est de favoriser la création durable de revenus et d'emplois, plutôt qu'une simple logique d'assistance.

Le Logone Occidental possède d'importantes terres agricoles. Pourquoi cette richesse ne se traduit-elle pas encore par une véritable prospérité pour les producteurs ?

A.B : Parce que produire ne suffit pas. Il faut également pouvoir stocker, transformer, transporter et vendre dans de bonnes conditions. Nous devons donc agir sur l'ensemble de la chaîne : intrants, mécanisation, encadrement, production, stockage, transformation, transport, commercialisation et accès aux financements. Nous souhaitons également encourager la structuration des producteurs afin qu'ils puissent mieux défendre leurs intérêts et bénéficier davantage de la valeur créée. Le producteur doit être considéré comme un véritable acteur économique de la chaîne de valeur.

Quelle est votre stratégie pour développer la transformation locale des produits agricoles et créer davantage de la valeur ajoutée ?

A.B : Nous devons progressivement passer d'une économie qui produit essentiellement des matières premières à une économie qui transforme davantage sur place. Cela suppose d'identifier les filières porteuses et de favoriser l'installation progressive d'unités de transformation adaptées aux productions locales, notamment dans les secteurs agricoles, agroalimentaires et de l'élevage.

Le Conseil provincial entend faciliter la recherche de partenaires, d'investisseurs et de financements, tout en veillant à ce que les jeunes et les femmes puissent participer à ces chaînes de valeur. Notre objectif est de conserver davantage de valeur ajoutée et de créer davantage d'activités économiques dans la province.

L'état des routes constitue-t-il aujourd'hui un frein majeur au développement économique du Logone Occidental ?

A.B : Oui. La qualité des infrastructures de transport influence directement sur les coûts, l'accès aux marchés, l'écoulement des productions agricoles et la mobilité des personnes. Mais il est important de distinguer les responsabilités. Les grandes infrastructures routières relevant du réseau national sont de la compétence de l'État et des structures concernées. Le rôle du Conseil provincial est de documenter les besoins, de hiérarchiser les priorités et de porter ces préoccupations dans le cadre du dialogue institutionnel avec le gouvernement et les partenaires.

Quelles sont les infrastructures prioritaires que votre Conseil provincial entend défendre auprès du Gouvernement ?

A.B : Nos priorités concernent les infrastructures ayant un impacte direct sur la production et les conditions de vie : l'eau et l'assainissement, les routes et le désenclavement, l'énergie, les infrastructures agricoles et de stockage, ainsi que l'éducation et la santé. Nous accordons également une attention particulière aux infrastructures permettant la transformation et la commercialisation des productions locales. Notre méthode est de hiérarchiser les besoins, de les documenter et de rechercher les financements correspondants, dans le respect des compétences de chaque institution.

Sur le plan sécuritaire, quels sont aujourd'hui les principaux défis qui menacent la stabilité et les activités économiques du Logone Occidental ?

A.B : La paix et la sécurité sont des conditions essentielles du développement. Nous devons notamment, accorder une attention particulière à la prévention des conflits communautaires, aux tensions liées à l'accès aux ressources naturelles, aux conflits agro-pastoraux et aux questions foncières.

Les questions de sécurité et de maintien de l'ordre relèvent des autorités compétentes de l'État. Le Conseil provincial n'a pas la vocation à se substituer à elles. Notre contribution porte principalement sur la prévention, le dialogue, la médiation, la sensibilisation et la cohésion sociale.

Face aux conflits entre agriculteurs et éleveurs, quelles mesures concrètes peuvent être prises ?

A.B : Agriculteurs et éleveurs sont tous deux des acteurs essentiels de notre économie. Nous devons donc privilégier une approche fondée sur la prévention plutôt que sur l'opposition. Cela passe par le dialogue, le respect des couloirs de transhumance et des espaces agricoles, la sensibilisation, l'identification des points de tentions, la médiation et l'application des règles. Le Conseil provincial entend travailler avec les autorités administratives et traditionnelles, les producteurs, les éleveurs, les femmes et les jeunes. Notre conviction est simple : prévenir les conflits coûte moins cher que d'en réparer les conséquences.

Le foncier reste une source de tension dans plusieurs localités. Que compte faire le Conseil provincial du Logone Occidental ?

A.B : La question foncière doit être traitée avec beaucoup de responsabilité et dans le respect des lois et des compétences des administrations et juridictions concernées. Le Conseil provincial peut contribuer à la prévention par le dialogue, la sensibilisation, la médiation et une meilleure planification territoriale. Nous devons également anticiper les effets de l'expansion urbaine et de la pression croissante sur les terres. Notre objectif est de favoriser un traitement légal, transparent et apaisé des questions foncières.

Les commerçants et entrepreneurs de ladite province se plaignent du manque de financement et d'accompagnement. Qu'en dites-vous ?

A.B : Le secteur privé est un moteur essentiel du développement. Le Conseil provincial veut jouer un rôle de facilitation, sans se substituer aux banques, aux institutions de microfinances ou aux mécanismes nationaux de financement. Nous voulons notamment faciliter la mise en relation des entrepreneurs avec les institutions financières et les partenaires, encourager la formalisation des activités, renforcer les capacités en gestion et mieux faire connaître les opportunités économiques de la province. Notre rôle est donc celui d'un facilitateur, d'un partenaire institutionnel et d'un défenseur des intérêts économiques de la province.

La décentralisation donne des responsabilités aux collectivités, mais celles-ci dénoncent l'insuffisance des moyens. Votre Conseil provincial dispose-t-il réellement des ressources nécessaires ?

A.B : Il faut répondre à cette question avec franchise. Nos ressources nous permettent d'engager certaines actions, mais elles restent inférieures à l'ampleur des besoins de développement. Nous devons donc agir sur trois fronts : améliorer la mobilisation de nos ressources, utiliser les moyens disponibles avec rigueur et rechercher les financements complémentaires auprès de l'Etat et des partenaires. Je préfère parler d'une décentralisation en construction. Elle nécessite un dialogue institutionnel permanent afin que les compétences transférées soient progressivement accompagnées des moyens nécessaires à leurs exercices.

Comment comptez-vous garantir la transparence dans la gestion des ressources destinées au développement de la province ?

A.B : La transparence et la reddition des comptes sont essentielles à la confiance des citoyens. Notre Conseil provincial entend respecter les procédures budgétaires, administratives et comptables applicables aux collectivités, renforcer la traçabilité, conserver les pièces justificatives et améliorer les mécanismes de contrôle. La population doit pouvoir savoir ce qui a été prévu, ce qui a été réalisé, ce qui n'a pas été, et lorsque cela est nécessaire, pourquoi. La responsabilité publique implique également d'accepter que l'action de l'institution puisse être examinée et évaluée.

Si vous deviez retenir un seul grand projet capable de transformer durablement le Logone Occidental, quel serait ce projet ?

A.B : Je retiendrais la mise en place progressive d'un pôle provincial de valorisation et de transformation des producteurs agricoles et d'élevage. Ce projet permettrait de relier plusieurs enjeux : agriculture, transformation, emploi des jeunes, entreprenariat, revenus des producteurs et développement du secteur privé. Mais je veux être prudent : il ne s'agit pas de promettre une réalisation immédiate par le seul Conseil provincial. Un tel projet nécessite une étude de faisabilité, l'identification des filières prioritaires, des partenaires techniques et financiers, des investisseurs privés et l'accompagnement de l'État.

Mon engagement est donc de faire de cette orientation un dossier provincial structuré, avec une feuille de route permanente, de passer progressivement de l'idée au projet. Notre ambition est de contribuer à faire évoluer le Logone Occidental vers une économie qui produit, transforme, crée des emplois et conserve davantage de valeur ajoutée sur son territoire.

Le Logone Occidental dispose de potentialités importantes et d'une population qui a des capacités et des initiatives. Notre responsabilité collective est maintenant de mieux organiser ces potentialités et de créer les conditions de leur transformation en développement concret.

Le Conseil provincial est une institution encore jeune. Nous avons commencé par construire les bases institutionnelles ; nous devons maintenant accélérer l'opérationnalisation, renforcer les partenaires et faire émerger des projets structurants. Notre ligne de conduite est claire : agir dans le cadre de nos compétences, travailler avec toutes les parties prenantes, privilégier le dialogue et la cohésion sociale, gérer les ressources avec rigueur et transformer progressivement les priorités de la province en réalisations concrètes.

Itw réalisée par
Jessi Ndoum
(De retour de Moundou)

L'Observateur
B.P. 2031 N'Djaména-Mosquée
Tél/Fax:(235). 22. 51.80. 05./63.66.03.24
Email: lobservateurjournal@gmail.com
Avenue Goukouni Weddey (Ardep-Djoumal)
Fondatrice: Mme Sy Koumbo Singa Gali
Directeur de Publication:
Bémadjita Ngaradoumbé Samory
(66. 76. 77. 78./ 92 35 46 29)
Le Rédacteur En Chef
Richard N. Alnoudjim
(66 93 99 02/92 97 06 76)
Service commercial: (66 62 18 69 / 95 61 05 06)
Imprimerie: Aubaine Graphic
2000 Exemplaires

102.7 MHZ
RADIO VISION FM
L'impact du futur

FM LIBERTÉ
LA RADIO DE RÉFRENCE
QUI FAIT LA DIFFÉRENCE
B.P. 4589 - Tél. +235.22.53.32.00 N'Djaména

Bulletin d'abonnement

Villes	6 mois (24 N°)	12 mois (48 N°)
N'Djam (au journal)	15.000 FCFA	30.000 FCFA
N'Djam (Portage)	20.000 FCFA	40.000 FCFA
Provinces	22.000 FCFA	44.000 FCFA
Afrique (CFA)	35.000 FCFA	70.000 FCFA
France&zone Europe	42 Euro	70 Euro
Reste du monde	50 Euro	90 Euro

Nos points de vente
N'Djaména
- Librairie la Source
- Pharmacie le Prestige
- Pharmacie la Croix du Sud
- Pharmacie la Kabia
- Pharmacie la Colombe
- Pharmacie Amigo
- Alimentation Ndjidja Tisso
- Établissement Abakar

En provinces
-Sarh: Pharmacie le Progrès
- Moundou: Librairie la Source
-Pala: Mr Bourgeois: 63 79 70 72
- Bongor: Vente à la criée